



CRECQ

Conseil régional de
l'environnement du
Centre-du-Québec

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

NON à la centrale thermique de Bécancour! OUI au protocole de Kyoto! Acte-B réussit sa première activité de mobilisation

Drummondville, le 2 août 2004. Sous une pluie diluvienne, en pleine période des vacances, une centaine de personnes ont participé à la manifestation contre le projet de centrale thermique de Bécancour organisée par le regroupement Acte-B (Action Contre le Thermique comme Énergie à Bécancour).

Les organisateurs se disent satisfaits de la participation de la population et des médias compte tenu de la température, la période de l'année et les délais très courts pour l'organisation de cette manifestation. Parmi les manifestants, mentionnons la présence remarquable du comédien Paul Ahmarani (*Moitié gauche du frigo, Comment ma mère accoucha de moi durant sa ménopause, etc.*).

Après s'être rassemblés au parc de la rivière Bécancour, les manifestants se sont dirigés vers le parc industriel de Bécancour, près du site où sera érigée la centrale thermique de TransCanada Energy. Avec comme toile de fond un chantier de construction déjà aménagé (roulottes, remblayage, nivellement), les organisateurs en ont profité pour échanger avec les autres manifestants et transmettre leurs revendications. Rappelons que Acte-B demande au gouvernement du Québec, entre autres, d'imposer un moratoire sur la construction de cette centrale jusqu'à la commission parlementaire de l'automne 2004.

Une partie des manifestants se sont réunis ensuite pour faire le bilan et discuter des actions futures à envisager. Appuyé par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et la Coalition Québec-Vert-Kyoto, Acte-B compte ainsi, dès cette semaine, continuer à informer et sensibiliser la population et faire valoir ses revendications à travers différentes activités.

- 30 -

Source : Éric Perreault, CRECQ
(819) 475-1048